



LE JUDO CLUB DE
PORTES-LES-VALENCE
ORGANISE
SAMEDI 22 DECEMBRE 2018



LE
17^{ème} TOURNOI MINIMES



©P.Rabouin/FFJudo

HALLE DES SPORTS
9 RUE JEAN MACE
26 800 PORTES-LES-VALENCE

Intermarché
TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

Crédit Mutuel

Ce tournoi labellisé rentre dans les tournois du circuit Minimes de la ligue AURA

EVENEMENT : 17ème TOURNOI MINIMES de PORTES-LES-VALENCE

ORGANISATION DE LA JOURNEE

DATE, LIEU ET CONTACTS

- Date : 22 décembre 2018
- Lieu : Halle des Sports, 9 rue Jean Macé (à côté du collège)
26800 Portes les Valence
- Contacts téléphoniques : 06 25 29 84 80 ou 06 83 41 84 84

CATEGORIES DE POIDS ET PESEES

- Filles : -36, -40, -44, -48, -52, -57, -63, -70, +70
- Garçons : -34, -38, -42, -46, -50, -55, -60, -66, -73, +73.

DEROULEMENT

- 9:30 à 10:00 : pesée des féminines **-36, -40, -44, -48, -52, -57, -63, -70, +70**
- 10:30 : début des combats
- 11:00 à 11:30 : pesée des Minimes garçons **-34, -38, -42, -46**
- 12:00 : début des combats :
- 13:00 à 13:30 : pesée des Minimes garçons **-50, -55, -60, -66, -73, +73**
- 14:00 : début des combats :

Remise des récompenses par vague (approximativement : 11h30 – 13h30 – 15h30)

ATTENTION : pas de tolérance de poids !

- Le tournoi se déroulera sur 6 tapis - Les horaires sont à respecter strictement.
- Les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés

DOCUMENTS OBLIGATOIRES :

- Les judokas doivent être munis de leur passeport en règle :
 - o Grade renseigné (ceinture orange minimum)
 - o 2 timbres de licence dont celui de la saison en cours

« Licence compétition » obligatoire

REGLEMENT ET FORMULE DE COMPETITION

- Arbitrage : selon les textes officiels de la FFJDA
- La compétition se déroulera sur 6 surfaces de tapis avec des arbitres officiels.
- Règlement : F.F.J.D.A, voir code sportif 2018/2019
- Formule : poules + tableau à repêchage simple. Il est important que les combattants puissent effectuer 2 combats au minimum.
- Temps de combat : 2 minutes en poule et 3 minutes en tableau.
- Il ne sera autorisé qu'un seul accompagnant en tenue correcte par tapis.
- Surveillance médicale tout au long de la compétition.
- En cas de litige, le comité d'organisation se réserve le droit de statuer.

INSCRIPTIONS

Uniquement via l'extranet de la F.F.J.D.A.

- Le nombre d'inscrits étant limité, il est absolument nécessaire de s'inscrire avant le 19 décembre 2018. **Aucune inscription ne sera prise sur place**
 - o Fermeture du serveur le mercredi 19 décembre à minuit
 - o Pas d'inscription par téléphone ou par mail
- Règlement financier : à effectuer au plus tard le jour de la compétition juste avant la pesée. Merci de rassembler vos judokas pour faciliter le fonctionnement. Si le règlement n'est pas effectué, le combattant ne sera pas autorisé à se rendre à la pesée et donc à combattre. **Pas de pesée sans ticket d'inscription**
- Frais d'inscription à l'ordre du Judo Club de Portes-lès-Valence : 5 euros par combattant.
- Nous vous rappelons que **la date butoir est le 19 décembre 2018**. Jusqu'à cette date, vous pouvez désinscrire ou rajouter des combattants.
Attention : L'événement ne sera plus visible à partir du jeudi 20 décembre 2018
- **Pour tout judoka inscrit avant la clôture des inscriptions et non présent, les frais d'inscription seront de 3 €, sauf sur présentation d'un certificat médical**. Cette mesure a pour objectif d'optimiser la préparation et la gestion du tournoi.
- Entrée gratuite pour le public.

ATTITUDE

- Chaque participant devra respecter le code moral du judo. Les entraîneurs se portent garants du bon comportement de leurs judokas, ainsi que de **l'état de propreté de la salle**.
- Les parents ne seront pas autorisés à pénétrer sur la surface de compétition ; ils devront rester dans les gradins. Seuls les entraîneurs munis d'un badge seront admis au bord des tapis.
- Le club n'est pas responsable en cas de vol.

Merci de votre compréhension